

Alliez la pratique à la théorie

En choisissant de devenir ingénieur par la voie de l'apprentissage avec l'École des Mines d'Alès, vous optez pour une formation dans une grande école, couplée à une activité professionnelle en entreprise de plus en plus responsabilisante. Cette alliance de transmission des savoirs vous permet d'acquérir des compétences reconnues et des savoir-faire immédiatement opérationnels.

► Socle commun puis parcours spécifique (voir « Le + » en bas de page)

Les deux premières années de formation visent à renforcer les acquis et aptitudes nécessaires à tout ingénieur en Conception et Management de la Construction. A ces compétences scientifiques s'ajoute une bonne connaissance de l'environnement socio-économique et juridique de l'entreprise.

Une prise d'autonomie progressive en entreprise

Le temps de présence à l'École diminue de semestre en semestre au profit de l'entreprise, ce qui vous permet de réaliser des missions de plus en plus importantes lors de votre apprentissage.

ANNEE 1 2010/2011	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
N° semaines	38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37				
ANNEE 2 2011/2012	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
N° semaines	38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37				
ANNEE 3 2012/2013	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
N° semaines	38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36				

■ Semaines de présence en Entreprise ■ Semaines de présence à l'École des Mines d'Alès

Le dernier semestre est déterminant, avec une période de 19 semaines en entreprise

Le +

Des **parcours spécifiques** peuvent être ensuite définis avec l'apprenti-ingénieur, l'École et l'entreprise pour amener à des fonctions plus adaptées à des besoins spécifiques (filières Energie-équipements et Structure-bâtiment).

Contenu des enseignements :

Sciences de l'ingénieur : Mathématiques, Informatique, Mécanique du solide, Mécanique des fluides, Thermodynamique, Thermique, Transfert de chaleur, Electricité, Electrotechnique, Régulation.

Développement de l'Ingénieur-Manager : Management, Communication, Gestion, Organisation de l'entreprise, Droit, Economie, Anglais.

Sciences et Techniques de la Construction : Gestion de chantier, Procédés de construction, Thermique du bâtiment, Structure des bâtiments, Sécurité Incendie, Géotechnique, Matériaux de construction, Acoustique des bâtiments, Génie climatique, Coordination SPS, Notions d'urbanisme, Eclairage, Equipements énergétiques, Traitement des effluents, Modélisation du bâtiment, Gestion du patrimoine bâti.

Sciences et Techniques de la Construction Durable : Approfondissement des matières précédentes sur les problématiques du développement durable, Chantiers verts, Maîtrise de la demande énergétique, Economie du développement durable.

Formation d'ingénieur par apprentissage : déposez votre candidature !

Qui peut postuler ?

Les étudiants de moins de 26 ans, titulaires d'un **DUT, BTS** ou d'un niveau **L2** validé, ainsi que les **Spé ATS**.



PORTES OUVERTES
Samedi 6 mars 2010
De 13h30 à 18h30

TGV Paris-Nîmes : 2h50
Montpellier et les plages : 1h00
Nîmes et Avignon : 45 mn
Marseille : 1h30
Stations de ski : 1h15

Conditions requises :

- Avoir moins de 26 ans au début du contrat d'apprentissage.
- Être titulaire, à la suite d'un bon parcours d'études, d'un **DUT** (Génie civil option génie climatique et équipements des bâtiments - Génie civil option Matériaux du bâtiment - Génie thermique et énergie) ou d'un **BTS** (Systèmes constructifs bois et habitat - Fluides Énergie Environnement - Enveloppe du bâtiment) ou d'un niveau **L2** validé. Les candidatures **Spé ATS** sont également éligibles.

Sélection des candidats :

- **Pré-admissibilité** des candidats après examen des dossiers de candidature.
- **Admissibilité** prononcée après épreuves probatoires (écrites et orales).
- **Admission définitive** après signature du contrat d'apprentissage (qui doit débiter au plus tôt le jour de la rentrée).
- **Lieu de formation :** Ecole des Mines d'Alès.
- **30 places** ouvertes à la rentrée 2010.

Modalités pratiques et calendrier : www.mines-ales.fr

L'École des Mines d'Alès, il y a une vie après les cours...

Pour vous loger, vous restaurer, vous détendre... vous avez la possibilité de loger à la **Maison des Elèves** - en chambre individuelle, studio ou duplex - moyennant un loyer équivalent à une chambre en résidence universitaire. Les pavillons disposent de toutes les commodités et chaque logement est connecté à Internet en accès gratuit 24h/24. Pour vos loisirs, une multitude d'activités sont possibles avec le **Cercle des Elèves**.

Pour tout renseignement :

Ecole des Mines d'Alès • 6, avenue de Clavières • 30319 Alès cedex
Tél. : + 33 (0)4 66 78 53 54 • Fax : +33 (0)4 66 78 53 65
Mél : apprentissage@mines-ales.fr



Formation d'ingénieur par apprentissage

Conception et Management de la Construction

« Bâtiment durable et Energies renouvelables »

Titulaire d'un DUT ou d'un BTS, devenez « Ingénieur de spécialité »

Rejoignez L'École des Mines d'Alès



INGENIEUR entrepreneur

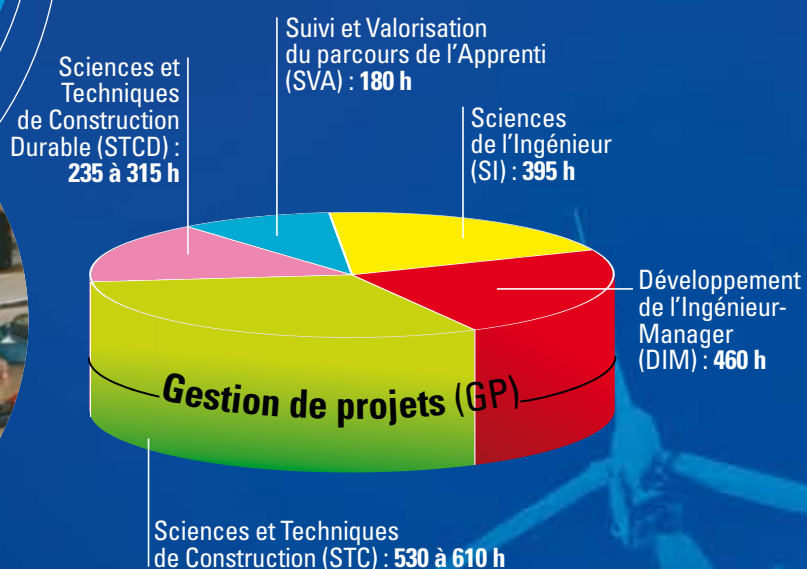
Avec l'apprentissage, intégrez une grande école d'ingénieurs



Passez d'un diplôme de technicien à celui d'ingénieur en choisissant 3 années d'études rémunérées, en alternance école/entreprise.

Les formations d'ingénieur de spécialité par apprentissage de l'Ecole des Mines d'Alès vous proposent trois années d'enseignements théoriques alliés à une pratique professionnelle en entreprise. Le rythme de l'alternance est de 4 à 5 semaines en début de cycle et augmente progressivement.

► Répartition des enseignements



Le choix gagnant :

- une formation de haut niveau dans une grande école d'ingénieurs,
- un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Le saviez-vous ?

En signant votre contrat d'apprentissage, vous bénéficiez d'un statut de salarié en formation. Ce contrat vous assure une prise en charge totale des frais de formation par votre employeur et une couverture sociale identique à celle de l'ensemble du personnel. Vous percevez une rémunération variant de 41% à 78% du SMIC*.

► Salaires minimaux

	18-20 ans	21 ans et +
1 ^{re} année	41% du SMIC	53% du SMIC
2 ^e année	49% du SMIC	61% du SMIC
3 ^e année	65% du SMIC	78% du SMIC

* ou SMC (Salaire Minimum Conventionnel) à partir de 21 ans

► L'Ecole vous accompagne

A l'issue de votre sélection, l'Ecole vous propose une journée de formation à la recherche d'entreprise (rédaction de CV, simulations d'entretiens...). De plus, l'Ecole vous accompagne dans vos démarches et met à votre disposition son réseau de relations industrielles. Tout au long de votre parcours, un tuteur école veille au bon déroulement de votre formation.

► L'entreprise vous accueille

Véritable partenaire de votre formation, l'entreprise vous confie à un maître d'apprentissage, professionnel du domaine. Il est notamment chargé de faciliter votre intégration dans l'entreprise, de définir votre parcours de progression et de vous guider tout au long de vos activités en entreprise.

► Vous élevez vos compétences :

- en réalisant des missions ou des travaux dans l'entreprise en adéquation avec les objectifs de votre formation ;
- en profitant d'un double accompagnement pédagogique et professionnel, puisque vous êtes suivi à la fois par un tuteur à l'Ecole et un maître d'apprentissage en entreprise.

Pour en savoir plus :

- www.mines-ales.fr
- www.laregion.fr
- www.travail-solidarite.gouv.fr

La formation d'ingénieur de spécialité « Conception et Management de la Construction » est agréée et soutenue financièrement par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Témoignages

« Notre société a développé une ombrière photovoltaïque très innovante (l'Héliophane), notamment en collaboration avec l'Ecole des Mines d'Alès.

Afin de développer notre gamme de produits et de la décliner pour s'adapter à un marché en pleine évolution, nous cherchions un profil jeune et "prêt à l'emploi", pour notre bureau d'études R&D, mais sur un poste évolutif. Le contrat d'apprentissage s'est rapidement imposé à nous car il permettait à la fois de recruter un jeune diplômé d'un DUT disposant de bonnes notions de conception et de dimensionnement et dans le même temps de le former par alternance au métier d'ingénieur, en adéquation avec les spécificités du poste que nous souhaitons créer : maîtrise des techniques de l'ingénieur (notamment Eurocode), autonomie, rigueur, responsabilité.

Notre expérience très convaincante avec deux stagiaires de l'Ecole des Mines (3 mois et 6 mois), dont l'un d'entre eux vient d'être recruté chez HELIOWATT au terme de son Projet de Fin d'Études, ainsi que les avantages financiers liés à une embauche en apprentissage (exonérations des charges patronales, aides régionales directes, crédit d'impôt) ont également influé sur notre décision. »

Pierre-Yves Barbier, gérant d'Heliowatt

« Le contrat d'apprentissage s'est rapidement imposé à nous pour recruter et former... »

Devenez ingénieur de spécialité* Conception et Management de la Construction

Formation labellisée par le Pôle de compétitivité DERBI (Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie).

A l'issue de cette formation, vous serez capable d'effectuer des dimensionnements de structures de base, d'étudier la thermique et de calculer les bilans énergétiques des bâtiments. Vous maîtriserez, pour la réalisation du gros œuvre et du second œuvre, les technologies et procédés de construction, les aspects techniques et réglementaires liés aux choix des matériaux, des équipements énergétiques, ...

*Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur

Secteurs d'emplois privilégiés :

- Entreprises de construction de bâtiments, maisons individuelles, collectifs
- Bureaux d'études d'ingénierie du bâtiment
- Bureaux de contrôle
- Bureaux d'expertise
- Cabinets d'architectes
- Organismes publics ou semi-publics (OPHLM, collectivités, ...)
- Entreprises de conception, de fabrication, d'installation, de maintenance des systèmes à énergie renouvelable.



« Cette formation par apprentissage, c'est la suite logique de ma formation initiale de technicienne supérieure. Cela me permet de me spécialiser dans un secteur d'avenir et d'intérêt général, avec une intégration progressive dans le monde du travail pour obtenir au final un diplôme de grande valeur. La thématique CMC est en effet unique en France ; seule l'Ecole des Mines d'Alès la propose ! Les débouchés sont déjà nombreux et avec l'étendue du réseau d'entreprises de l'Ecole, j'ai trouvé facilement un employeur. »



Agnès Burgers, apprentie-ingénieur en 2^e année

« Un parcours logique... pour une offre unique en France ! »